

**Arrêté du 16 juillet 2015 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Saumur
NOR : JUSB1517547A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu le décret n°2013-1258 du 27 décembre 2013 modifiant l'organisation judiciaire ;

Vu l'arrêté du 27 août 2014 portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avance auprès du tribunal de grande instance de Saumur ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Isabelle DAUNAS (CHEVILLON), adjointe administrative de 1^{ère} classe, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Saumur.

Article 2

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Sandra MABILEAU, adjointe administrative principale de 2^{ème} classe, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Saumur.

Article 3

Mme Caroline ROUAULT (ROBINEAU), greffière du 1^{er} grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Saumur.

Article 4

Mme Isabelle DAUNAS (CHEVILLON), adjointe administrative de 1^{ère} classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Saumur.

Article 5

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Angers, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 16 juillet 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK